

2. Description des caractéristiques principales de la zone susceptible d'être touchée

2.1 Décrivez les enjeux environnementaux du territoire (mention des principaux zonages environnementaux à joindre en annexe) sensibilité, vulnérabilité, tendances d'évolution :

ZNIEFF, réserve naturelle, ZICO, Natura 2000 : néant

2-2. Le territoire concerné fait-il l'objet d'une procédure d'urbanisme en cours ou de documents de planification approuvés ?

POS approuvé le 20/12/1994
PLU ENE prescrit le 02/02/2012

2.3 Décrivez les pressions pesant sur le territoire concerné (par exemple étalement urbain...) :

3. Description des principales incidences (positives, négatives, directes, indirectes, cumulatives) sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du PPRN :

S'agissant des champs environnementaux, autres que les risques, décrivez les effets potentiels du projet de PPRN :

Effets potentiels sur l'étalement urbain : les modifications envisagées affectent des secteurs déjà dotés d'un règlement PPR de risque moyen ou faible (constructible moyennant le respect de dispositions adaptées).

Effets potentiels sur les zones naturelles et agricoles : secteurs en zones U dans le PLU.

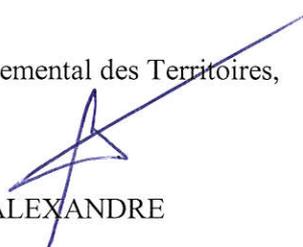
Effets potentiels sur les pollutions des eaux (accidentelles notamment) : sans objet.

Effets potentiels sur le patrimoine bâti, les sites et paysages : pas d'identification de bâti remarquable ou protection au titre du paysage.

Effets potentiels sur le cadre de vie, l'exposition des populations aux pollutions et nuisances : néant.

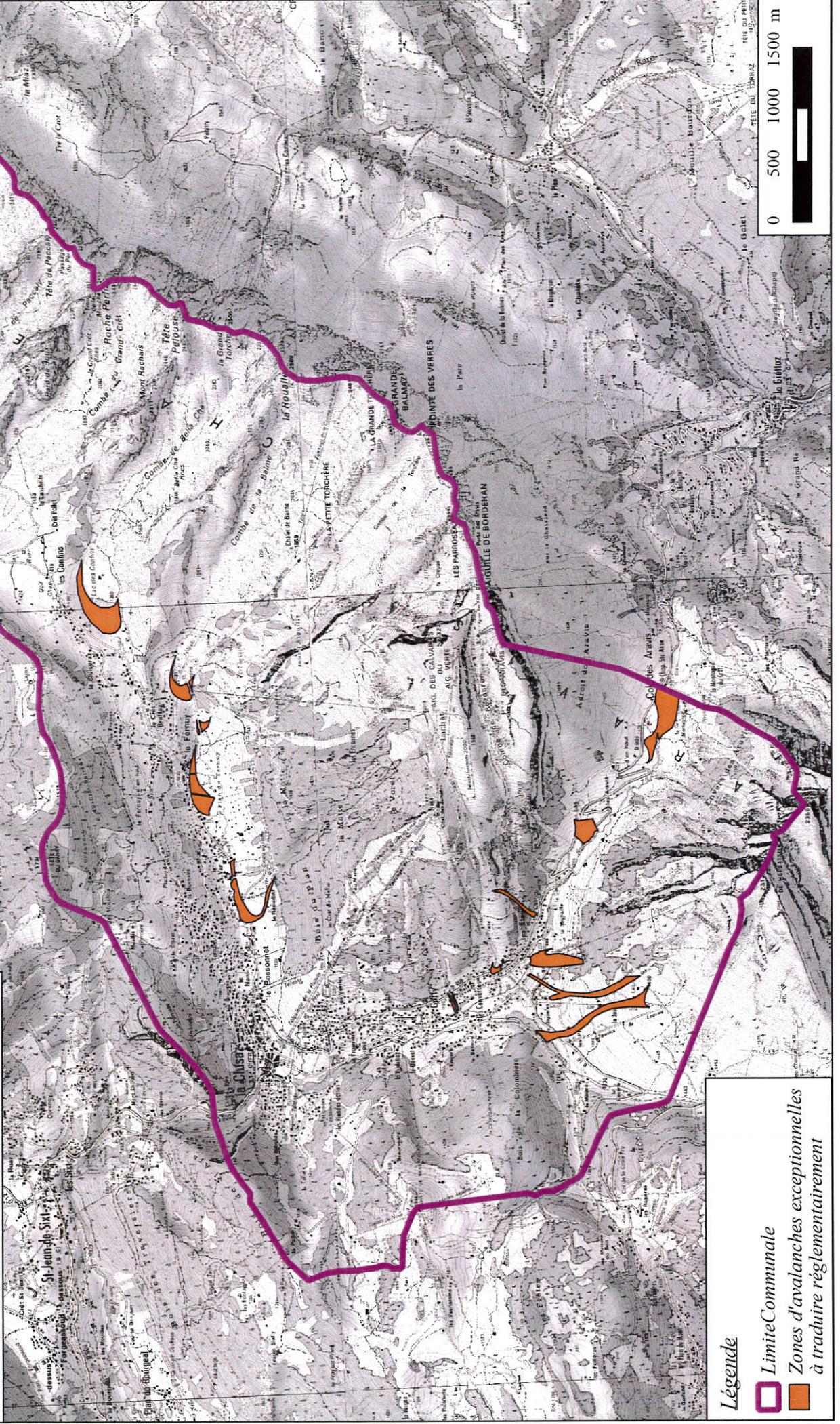
Fait à Annecy, le - 1 AVR. 2016

Le directeur départemental des Territoires,


Thierry ALEXANDRE

Commune de La CLUSAZ

Modification n° 1 du PPRn approuvé le 15/04/2013 :
Périmètre d'étude



Légende

-  Limite Communale
-  Zones d'avalanches exceptionnelles à traduire réglementairement

